

L'égalité femmes-hommes dans l'ESS

Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire

Rapport triennal 2021-2024

Les points clés :

INTRODUCTION

L'égalité entre les femmes et les hommes se situe au cœur des enjeux de l'économie sociale et solidaire, de son action. Ses valeurs sont aujourd'hui sur le devant de notre société : le faire-ensemble, la promotion des initiatives citoyennes et des innovations sociales, la primauté de l'utilité sociale et de l'intérêt général, notre capacité de résilience vers un développement soutenable à la fois économiquement et socialement.(p.5) [...] **En assumant ses modèles alternatifs et sa fonction d'expérimentation, l'ESS doit appuyer et promouvoir l'égalité femmes hommes dans la gestion de cette crise et après, pour guider les transitions qui en découlent.**

L'égalité femmes hommes n'est pas toujours vue comme une exigence démocratique et éthique, un principe et une valeur, mais comme une contrainte, qui s'oppose au principe fondateur de la liberté d'adhésion et étonnement au fonctionnement démocratique. Poser la question de l'égalité femmes hommes requestionne ce principe et comment il s'exprime : à travers la composition du bénévolat ou sociétariat, de la démocratie interne, de l'équilibre et la répartition des pouvoirs. (p.5)

SYNTHESE DU PLAN D'ACTION 2021-2024 (à partir de la p.16) :

- Les avancées concrètes n'ont pas encore rencontré la volonté politique pour les mettre en œuvre et prouver que l'ESS peut avoir « valeur d'exemple » sur l'égalité entre les femmes et les hommes.
 - L'ESS a également la capacité à apporter et porter les solutions ou leviers.
- ⇒ **Objectif de ce rapport : positionner l'égalité entre les femmes et les hommes non pas comme un enjeu de mise en conformité, mais comme un enjeu « existentiel » pour l'ESS au regard de ses valeurs et principes d'action.** Il incombe à nouveau aux acteurs et actrices de l'ESS et des administrations en charge de ses politiques, au national ou dans les territoires, de s'engager dans la mise en œuvre de ces propositions.

ESS et Crise sanitaire :



ELÉMENTS DE CONTEXTE ⁽¹⁾

Dans l'ESS, les femmes sont majoritaires (68%) et occupent les métiers "en première ligne" lors des crises, elles représentent :

96%
des aides à domicile



67%
des employées et employés
de commerce

88%
des infirmières et infirmiers
et 90% des aides-soignantes
et aides-soignants



<https://www.ess-france.org/system/files/inline-images/Contexte-planche1-pourSite.png>, consulté le 08/03/2022

- Force est de constater que la crise sanitaire exacerbe depuis son commencement l'ensemble des inégalités et a agi comme le révélateur des inégalités femmes hommes. On peut observer un véritable recul des droits des femmes qui fragilise encore plus celles-ci, notamment les femmes de l'économie sociale et solidaire, qu'elles soient actuellement au premier plan des activités dont le pays a besoin ou qu'elles en soient les bénéficiaires. (p. 18)
- Des analyses convergentes : l'égalité femmes hommes a régressé : D'après Onu Femmes, l'augmentation prévue du taux de pauvreté des femmes à cause de la pandémie sera de 9% alors qu'était attendue une baisse de 2,7% sans la crise. Plusieurs rapports ont été publiés en France comme à l'international, entre le premier confinement de 2020 et le printemps 2021 qui pointent les mêmes conséquences et les mêmes inquiétudes. (p.19)
- Parmi les secteurs de l'ESS qui sont en première ligne dans la gestion de cette crise sanitaire (care, commerce, nettoyage, garde d'enfants...) ou dont les activités ont été très fortement impactées (animation socioculturelle, tourisme social et familial, culture...), on retrouve une majorité de femmes salariées qui sont aujourd'hui en prise directe avec la gestion de la crise sanitaire, sans savoir encore combien en sont des victimes. Ces activités et métiers existent de longue date et ont été largement investis par l'ESS, mais n'ont jamais fait l'objet d'une mise en visibilité ou valorisation. (p.21)
- A savoir que, entre autres : (p.21)
 - 96% des salariées et salariés de l'aide à domicile dans l'ESS sont des femmes
 - 88 % des métiers d'infirmières et infirmiers et 90% des aides-soignantes et soignants dans l'ESS sont occupés par des femmes
 - 67% des postes d'employées et employés de commerce dans l'ESS sont occupés par des femmes
 - 60% des postes d'Adultes-relais (médiation sociale) sont occupés par des femmes
 - 50 % des postes Fonjep sont occupés par des femmes

L'ESS au premier rang de l'éducation et la sensibilisation à l'égalité entre les femmes et les hommes :

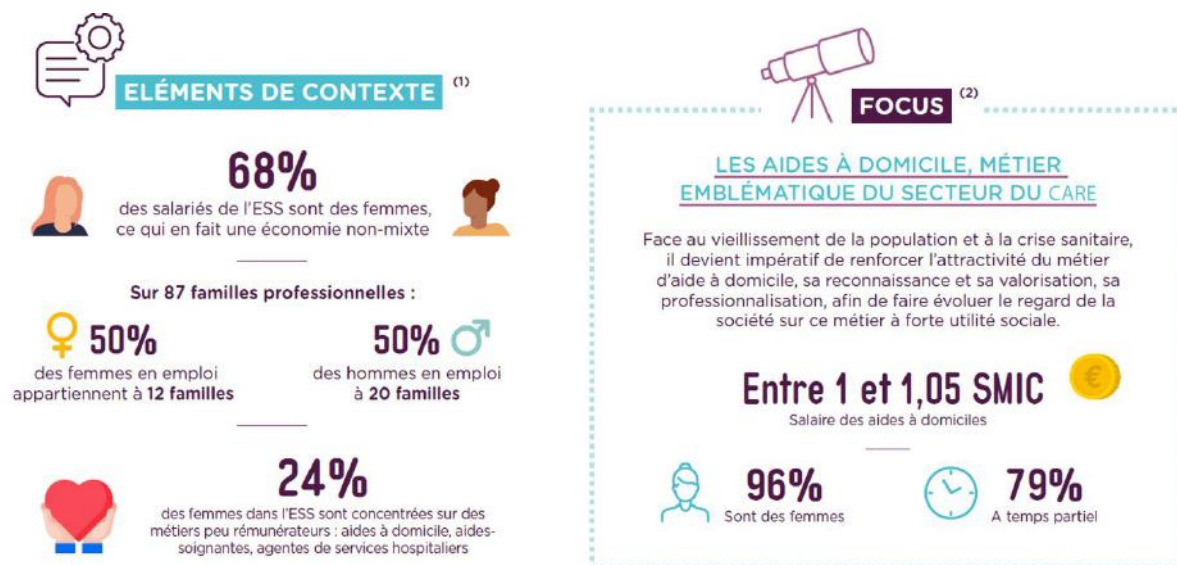


1 • Sources des données : Observatoire national de l'ESS, d'après Insee Flores 2018, CNAJEP, INJEP

<https://www.ess-france.org/system/files/inline-images/Contexte-planche2-pourSite.png>, consulté le 08/03/2022

- L'enseignement est le 5ème secteur de l'ESS, avec 352 800 emplois (sur 2,4 millions), après l'action sociale, le sport et les loisirs, les activités financières, bancaires et d'assurance et les arts et spectacles¹⁶. L'ESS représente 78% de l'emploi privé dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur, et 40% des crèches en France, dont 2/3 des crèches privées. (p.27)
 - 18,7% des emplois du secteur de l'enseignement en France sont portés par des structures de l'ESS (p.27)
 - les stéréotypes ont la vie dure et débutent dès les premières années de la vie (p.30)
- ⇒ Sans être exhaustif, toutes les organisations de l'économie sociale et solidaire ont un rôle essentiel dans le développement de la conscience citoyenne des personnes et de leur propre émancipation, dès le plus jeune âge. La question de l'égalité entre les femmes et les hommes doit y être portée à tous les âges, dans tous les domaines et toutes les actions déployées. (p.30)

ESS- Femmes et métiers :



<https://www.ess-france.org/system/files/inline-images/Contexte-planche3-pourSite.png>, consulté le 08/03/2022

- La mixité professionnelle stagne (p.41)
 - L'urgence de promouvoir les métiers du « care » : La crise sanitaire actuelle a démontré qu'il était urgent et nécessaire de fortement promouvoir les métiers du care, de l'aide à la personne. Occupés majoritairement par des femmes, ces métiers doivent être positionnés comme des métiers d'avenir. Le vieillissement de la population et le besoin grandissant des accompagnements nécessitent de soutenir financièrement des actions sur leur attractivité, leur reconnaissance et valorisation, leur professionnalisation (identification des compétences et formations continues) et de faire évoluer le regard de la société sur ces métiers. (p.42)
- ⇒ l'ESS est une économie fortement féminisée (68% de salariées), elle n'échappe pas aux mécanismes de non mixité, de ségrégation ou encore de plafond de verre présents sur l'ensemble du marché du travail.(p.42) + ségrégation à la fois verticale et horizontale pour les femmes : Elles occupent plus majoritairement des métiers proposant des conditions de travail moins favorables : 41% des femmes sont à temps partiel dans l'ESS, qu'il soit choisi ou subi ; 75% des salariées et salariés en CDD et à temps partiel sont des femmes dans l'ESS. Elles accèdent plus difficilement à des postes à responsabilités : une femme à deux fois moins de chance d'être cadre qu'un homme dans l'ESS. (p.43)
- ⇒ Dans l'ESS, l'écart de salaire entre les femmes et les hommes, à la défaveur des femmes, s'établit à 22% tous métiers confondus (25% dans le reste de l'économie) et 15% à équivalent temps plein (contre 18% dans le reste de l'économie : 16% dans le secteur public et 22% dans le reste du secteur privé).(p.43)
- ⇒ L'autonomie économique des femmes, l'égal accès des femmes à la vie économique et sociale sous toutes ses formes, constitue un enjeu sociétal, social et économique fort. (p.51)

ESS- Femmes et gouvernance/pouvoir :



CONTEXTE

Le plafond de verre dans l'ESS

Alors qu'elles constituent 68% du salariat de l'ESS, les femmes sont sous-représentées dans les instances de gouvernance. Elles représentent, au sein des bureaux :



37%

des Présidentes



38%

des trésorières



54%

des secrétaires



45%

des membres des
conseils d'administration

<https://www.ess-france.org/system/files/inline-images/Contexte-planche4-pourSite.png>, consulté le 08/03/2022

- Des freins connus et persistants dans l'ESS (p.59)
- Les freins identifiés tant par la Commission Egalité du CSESS que par L'Observatoire de l'Egalité femmes/hommes d'ESS France relèvent à la fois de certaines spécificités de la société française (histoire, culture, patriarcat, stéréotypes) et d'un déni de la part des acteurs de l'ESS, exemplaires par définition. L'égalité et la parité n'y sont ni pensées comme problématiques ni considérées comme de vrais sujets à intégrer à la gouvernance. C'est bien cela qu'il conviendrait de changer, en tous cas de faire évoluer plus rapidement, car ni l'égalité ni la parité n'y sont atteintes. (p.60)
- ⇒ Les femmes représentent 68% des salariés et salariées dans l'ESS ; 56% des postes cadres ; 51% des postes de direction ; 45% des membres des conseils d'administration et des bureaux des structures de l'ESS ; 37% des Présidentes. Le plafond de verre est plus fort dans les mutuelles et les coopératives que dans les associations.[...] Dans la Mutualité, les femmes représentent 28% de l'ensemble des élus et élues (toutes mutuelles et toutes instances confondues) et 16% des Présidences (Baromètre de la FNMF 2019). Certaines associations modifient leurs statuts pour atteindre une parité dans la représentation au sein des Conseils d'administration. (p.60)
- ⇒ 41% des structures n'évoquent jamais ou rarement le sujet de la parité des instances de gouvernance, 59% n'ont pas encore mené de démarches sur le sujet.... (p.61)
- ⇒ Les femmes représentent 48% des postes de présidence des structures employant entre 4 et 9 salariés ou salariées alors qu'elles ne représentent que 18% des présidences des structures de 50 salariés ou salariées et plus. On compte 45% de présidentes dans les associations de moins de 10 administrateurs ou administratrices pour seulement 34% présidentes pour les associations de 20 administrateurs ou administratrices. (p.61)
- ⇒ Les femmes représentent 39 % des postes de présidence d'associations mais seulement 27% des présidences de fédérations. [...] les femmes représentent 45% des postes des Bureaux des structures de l'ESS et 37% des présidences. (p.62)
- ⇒ **Une prise de conscience laborieuse et trop lente du problème :+ Un manque de vision et de réflexions politiques** en la matière + Une **connaissance insuffisante** et pas

toujours partagée de l'ensemble **des textes légaux et réglementaires** + Une **sous-représentation des femmes dans les instances de gouvernance**

Rappel général :

- L'égalité entre les femmes et les hommes se situe au cœur des enjeux de l'économie sociale et solidaire et de son action en faveur de l'autopromotion des individus, l'émancipation collective et la recherche d'utilité sociale et d'intérêt général, d'un développement soutenable à la fois économique et humain. (p.80)



- In, <https://www.ess-bretagne.org/un-guide-national-conseils-parite-egalite-femmes-hommes>, consulté le 08/03/2022

Sources utilisées :

- <https://www.ess-france.org/rapport-csess-2021-2024-sur-l-egalite-femmes-hommes-dans-l-ess>
- <https://www.ess-france.org/infographie-rapport-csess-2021-2024-sur-l-egalite-femmes-hommes-dans-l-ess>